

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015 série Extrême Glisse

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- Inter ligue Grade 4 championnat de MED itinérant du 15 au 16 Novembre (niveau technique 3).
- National RRD 120 Hyères du 22 au 25 octobre .

Article 2 :

CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2014

Liste des épreuves du Championnat PACA 2014/2015 et des sélections au championnat de France Minimes : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer: l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents et le délégué de ligue pourront décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1: Inter ligue itinérante G4 : les 15/16 novembre 2014 (HWO/CNMarignane/Sigean)

Ch PACA 2 SLF1: ligue itinérante G5A: le 15 Février 2015

Ch PACA 3 SLF2: ligue itinérante G5A : le 22 Mars 2015

Ch PACA 4 SLF3: Inter ligue itinérante G4: les 4,5,6 Avril 2015 (HWO/CNMarignane/Sigean)

Ch PACA 5 SLF4: ligue itinérante G5A: le 19 Avril

Ch PACA 6 SLF5: Inter ligue itinérante G4: les 1,2,3 Mai (HWO/CNMarignane/Sigean)

FINALE du CHAMPIONNAT de LIGUE PACA 7 SLF 6 : Ligue Grade 5A (à définir)

Seules les régates courues sur le territoire PACA seront prises en compte pour le championnat PACA,

en revanche les sélectives pour le championnat de France peuvent être courues en dehors du territoire PACA lors des épreuves inter ligues.

Article 3 :

Validation et classement :

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 1 course.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses et 2 épreuves à partir de 7.

Article 4 :

QUALIFICATION des grades 5 vers les grades 4 :

Il n'y a pas de sélection pour accéder au Grade 4 (Inter ligue). Toutefois, les coureurs devront avoir un niveau technique 3.

Les Monégasques seront intégrés comme les autres coureurs, dans le championnat PACA et dans les quotas PACA pour la sélection au championnat de France.

Article 5 :

Équipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison en fonction du niveau des coureurs.

- 1 stage régional tous niveaux pendant les vacances de Pâques.
- 1 Stage Minimes et 1ère année cadet première semaine de Juillet Embrun.
- 1 stage de préparation au championnat de France réservé aux sélectionnés la semaine

précèdent le championnat.

Articles 6 :

Encadrement des épreuves et des stages :

Tous les stages régionaux programmés et les épreuves nationales (Championnat de France) seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la ligue ou les Comités départementaux). Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Article 7:

Délégués de Ligue :

Un délégué de ligue PACA, représentant l'EXG est nommé pour la saison:

- Délégué de Ligue: Marie JARRIGE.
- Entraîneur de ligue référent: Tristan PEYROTTE

Article 10

Jauge du championnat de ligue et sélection au championnat de France:

1): Planches d'extrême glisse qui régatent principalement sur parcours de type slalom down wind:
Avec pour

les minimes, cadets et les juniors féminines l'utilisation de la RRD FIRE RACE 120 en cours d'année avec application de la jauge fédérale en vigueur.

Surface maximum de 6.8 m² pour les minimes. : avec maxi 2 cambers.

Surface maximum de 7.8 m² avec 3 cambers maxi pour les cadets

Surface de voile maximum de 7,8m² avec 3 cambers pour les juniors féminin.

Wishbones aluminium, mât libre.

Pour les espoirs 17/20ans la sélection aux championnats de France se fait en F42 avec utilisation de 2 flotteurs de production de largeur maximum de 0,85 m, et 4 gréements libres et ailerons libres.

Des invitations pourront être demandées par un entraîneur de club pour les coureurs évoluant en F31 en accord avec l'entraîneur de ligue et le délégué de la ligue.

2) Conditions d'organisation des épreuves de Funboard:

Les clubs organisateurs d'une épreuve Funboard peuvent annuler une régata pour un ou plusieurs groupes, la veille avant 20h00 si, et seulement si les conditions météo ne permettent pas à coup sûr de régater. L'information doit être disponible sur le répondeur du club à ces horaires. Dans le cas d'une annulation pour les courses du samedi des inscriptions doivent être mises en place le dimanche matin.

Pour permettre le bon déroulement des épreuves, la limite des inscriptions est fixée à 13H30 de novembre à mars et 14H00 en sept, oct. , avril, mai, juin pour les épreuves du samedi. (10H30 pour les épreuves du dimanche, seulement pour les groupes dont les courses ont été annulées le samedi avant 10H00).

Tous les types de parcours en flotte ou en poule sont qualificatifs (race, slalom, longue distance).

Les régates sont validées à partir d'une course.

Laurent GAILLOT
Conseiller Technique Sportif

Délégué de ligue PACA EXG
Ligue PACA de Voile